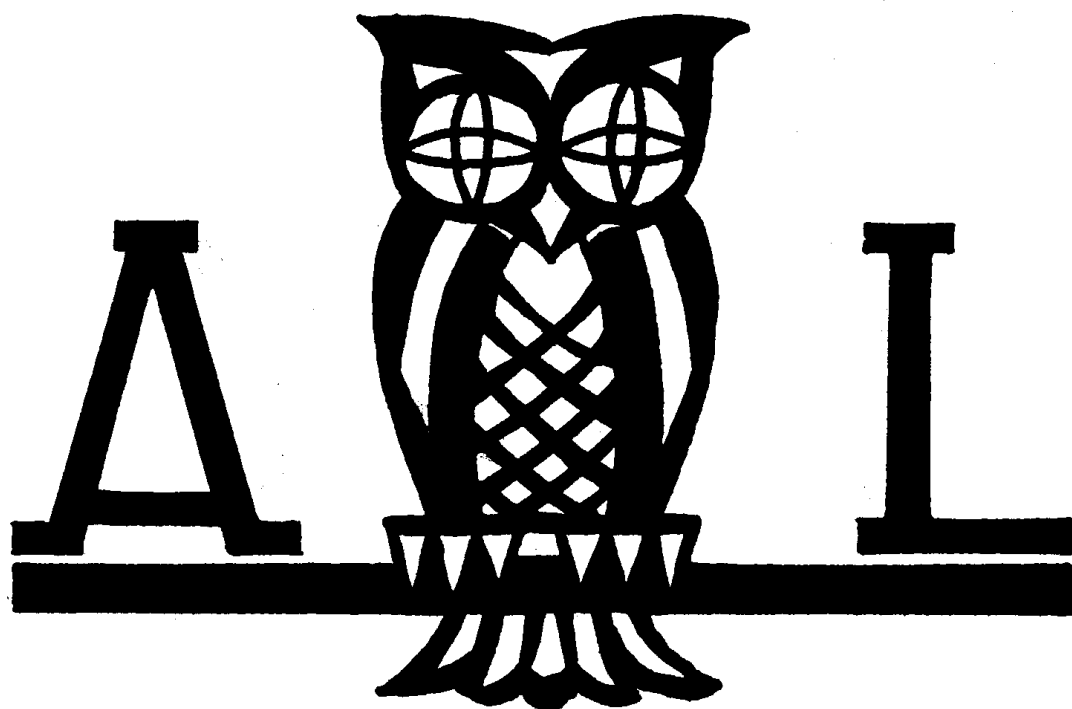




BULLETIN DE LIAISON DES ANCIENS DE L'ATHÉNÉE

Sommaire

Editorial	page 1
La sécurité publique	page 3
Tourmente révolutionnaire de 1830	page 7
M.L. Schrobilgen	page 13
Les frères Derote	page 16
Nouvelles de l'AAA	page 19
Le 20 mars 1964	page 21
Theatergrupp Kolléisch	page 27
Activités sportives	page 29
Examen de fin d'études 1988	page 31

Le spécialiste du livre à Luxembourg

LIBRAIRIE BOURBON

11, rue du Fort Bourbon
Luxembourg-Gare
Téléphone 49 22 06 et 49 22 07

Librairie universelle

Dans un cadre accueillant, vous pourrez choisir à loisir les livres qui vous intéressent.

Qu'il s'agisse de: sciences, technique, scolaire, sciences humaines, sports, jeunesse, voyages, histoire, romans, religion, théologie, philosophie, psychologie, politique, droit, économie, arts, musique, Luxemburgensia, livres de poche, livres pour enfants, hobby, bandes dessinées etc., etc.

Depuis peu, **un rayon de disques et musi-cassettes** vous offre les meilleurs enregistrements en musique classique et moderne.

Un personnel qualifié est à votre service pour vous aider dans votre choix et exécuter votre commande promptement.

Notre devise: conseiller et satisfaire.

Editorial

L'Etat Providence et l'Orthographe.

Un haut responsable de notre enseignement me disait un jour qu'actuellement on mettait davantage l'accent sur l'oral que sur l'écrit.

C'est son opinion, il doit s'y connaître. Mais en tant que dilettante, j'étais surpris. J'étais surpris parce que j'avais toujours pensé qu'une minorité de gens seulement gagnaient leur croûte en utilisant l'oral comme instrument de travail: les juristes bien sûr, les hommes politiques..., les médecins: le terme allemand "Sprechstunde" le suggère. Pourtant notre société moderne, dite avancée, a besoin de gens qui écrivent, notre place bancaire veut des secrétaires et non même pas seulement les banques.

Un jour, un excellent ami m'a donné une définition bien précise: secrétaire: individu de sexe indéterminé, dont la fonction consiste à sécréter (d'où son nom !) des lettres et autres signes à l'aide d'instruments divers tels que crayons, stylos ou autres machines à écrire.

Nous constatons tous, grands et petits consommateurs de secrétaires que la qualité de ladite secrétaire laisse parfois à désirer: fautes d'orthographe, de ponctuation, fautes de grammaire. Mon oncle, un brave paysan, écrivait mieux: meilleure orthographe, belle écriture!

Il y a trente ans, nous accusions le cinéma d'être l'instigateur de ce déclin, aujourd'hui c'est le tour de la télé!

L'audiovisuel est un instrument merveilleux d'enseignement: la biologie, la géographie, l'histoire, la physique, autant de matières qui profitent de l'illustration par l'image en couleur et même en mouvement. Mais il y a l'autre cinéma, l'autre télévision, qui nous distillent des images, des histoires, que nous prenons passivement, paresseusement comme le whiskey et la bière, que souvent d'ailleurs, nous buvons en les regardant.

On dit que tout change!

L'Etat Providence nous offre des emplois alléchants, faciles, des moyens incomparables d'apprendre, des loisirs à profusion. Le temps des "vêtements négligés" est passé, nous nous habillons avec soin - pas toujours avec goût - nos voitures sont belles, nous faisons leur toilette le samedi après-midi, le dimanche matin, notre maison est spacieuse, coquette, notre chien de race est bien peigné!

Et les textes qu'on nous soumet? J'ai reçu dernièrement un rapport médical de douze lignes sans aucune ponctuation. Devant une telle *période*, Cicéron aurait rougi d'envie. Dans un article écrit en français, paru dans un journal francophone, on nous a parlé de <Köln> et d'<Aachen>. Avons-nous donc oublié l'Eau de Cologne et Aix-la-Chapelle, la ville du pauvre Charlemagne, inventeur de l'école?

Mais comment écrire mieux, rédiger mieux à l'exemple de mon oncle, ce brave et pauvre paysan qui écrivait correctement, d'une écriture lisible?

Recommençons à lire, à bien lire, à lire de bons textes, de bons livres.

Les livres sont chers, dit-on. Et l'essence et les cigarettes? D'ailleurs, n'est-ce pas l'Etat Providence qui devrait payer les livres, afin d'apprendre l'orthographe aux futurs académiciens, aussi bien qu'aux futures secrétaires, et lui seul? Que non! Ne doit-on pas encourager chez nos jeunes l'initiative, la volonté de prendre leurs problèmes en main, les préparer à être des adultes?

La Direction de l'Athénée a mis à la disposition de ses élèves de toutes les classes des autocollants à vendre à un prix modique de trente francs, de préférence à leurs amis, parents et voisins.

Le sujet a été choisi parmi plusieurs projets dessinés sous la surveillance de leurs professeurs par les élèves. Les ANCIENS ont financé l'impression des autocollants.

Trois fois, la commande a dû être renouvelée, tellement l'élan, l'ardeur, le savoir-faire et les démarches de nos élèves étaient parfaits, admirables. Il y a eu de rares bavures.

Rapidement la caisse s'est remplie, une montagne de bouquins pointait à l'horizon.

Puis un institut financier, la Banque UCL, pour ne pas le nommer, a doublé la mise, vous avez bien lu: a doublé la mise! Le sponsoring culturel fait ses premiers pas!

Et l'Etat Providence en a rajouté: il a augmenté les subsides alloués aux bibliothèques scolaires de la trentaine de lycées du pays.

Soyons heureux pour l'orthographe, félicitons l'esprit d'initiative et le dynamisme des jeunes.

La Direction de l'Athénée et l'A.A.A. sont très satisfaits du travail réalisé et confiants dans l'avenir de l'école et de ses élèves.

(J.M.)



Assemblée générale 1988

La sécurité publique et privée..... une gageure ?

C'est en exprimant sa grande satisfaction devant une assistance très nombreuse que le Docteur Joseph Mersch, président de notre Association, ouvre la troisième table ronde. Et, d'emblée, de citer Churchill: " Une des libertés les plus importantes est l'absence de peur ".

Mais est-ce qu'il existe un sentiment d'insécurité, de peur, voire d'angoisse dans notre société démocratique?

Sommes-nous sensibles à cette angoisse répondant à différentes formes d'agression qui nous préoccupent, comme les attaques de terroristes, les agressions diverses, les vols, la prolifération des hooligans, les agressions passives auxquelles nous sommes confrontés en permanence dans la rue?

Jusqu'où les structures sociales et politiques pensent-elles pouvoir influencer sur ces dangers?

Jusqu'où sera-t-il possible d'être protégé sans que naisse l'impression d'être surveillé? Y a-t-il compatibilité entre la liberté individuelle et la sécurité personnelle garantie par l'Etat, un Etat qui aurait peut-être tendance à devenir un Etat-policier?

Tant de questions que nous nous posons et auxquelles les participants de cette table ronde, anciens ou invités, s'efforceront de répondre autour de *Vic REUTER*, modérateur en la circonstance, qui dirigera le débat! Nous reconnaissons, autour de lui: *Marc ZOVILE*, capitaine de gendarmerie; *Alain WAGNER*, psychologue; *Me WAMPACH*, procureur général; le ministre *Marc FISCHBACH*; *M. Jean GUERIN*, chef de sécurité de la Banque Générale; *Camille DIMMER*, représentant d'une firme de protection.

Vic REUTER constate tout d'abord que la grande criminalité n'a pas épargné notre petit pays, ce qu'illustrent certaines dates et statistiques. Les attaques à main armée vont croissant: d'abord acte isolé de personnes agissant pour leur propre compte, elles sont en passe de devenir organisées. Même des actes de terrorisme, voir le "Bommeléer", n'épargnent plus notre territoire. Mais plus journaliers sont les nombreux cambriolages. Cette escalade d'événements contribue à faire croître le sentiment d'insécurité auprès des citoyens. Le modérateur s'adresse à *Marc ZOVILE*, commissaire du district du Centre, confronté chaque jour à une criminalité en expansion.

Le capitaine se propose de cerner les structures et l'efficacité des forces de l'ordre. Selon lui, l'efficacité d'un corps dépend, d'une part, de la fonction et de la motivation de son personnel et, d'autre part, des effectifs mis à sa disposition, ces derniers dépendant à leur tour des personnes ainsi que des structures de l'administration. Et le capitaine d'évoquer l'actualité des problèmes de fusion entre gendarmerie et police, fusion qui présente une structure idéale mais qui ne garantit pas une réussite absolue. Chiffres à l'appui, on constate que les 800 agents, que se partagent les deux corps, se répartissent ainsi: la gendarmerie regroupe 500 gendarmes qui appartiennent à 35 brigades dont, commandement, services techniques, unités spéciales, brigade mobile ou volante et sûreté publique. Les policiers au nombre de 300 se répartissent entre 18 commissariats, la direction et les services techniques.

Au départ, la grande différence consiste dans ce que la gendarmerie est la police de l'Etat: elle dépend du gouvernement et est également res-

ponsable de missions à l'étranger. La police, à l'origine, avait un caractère communal et était l'instrument du bourgmestre. Elle a été étatisée en 1930 et sa structure se voit fondamentalement renforcée en 1982, lorsque lui est attribué un caractère national. M. ZOVILE se demande si les compétences des deux corps ne pourraient être mieux circonscrites en donnant à l'un une priorité pour la surveillance de la circulation et les services de police-secours, tandis que l'autre s'occuperait de la surveillance générale ainsi que des enquêtes policières à caractère plus régional. Plusieurs exemples ont démontré que finalement il résulte de la séparation de ces deux corps un manque d'efficacité et que c'est justement dans un plus grand souci d'efficacité que les différentes attributions devraient être nouvellement adaptées, dans le respect également des avantages de la spécificité propre aux deux corps. Le commissaire souligne également le problème des effectifs mis à sa disposition: malgré les renforts que le gouvernement lui a accordés, il est souvent difficile de remplir certaines missions vu leur caractère très diversifié. Aussi la création d'un "flotier", (à raison de un par mille citoyens), agent de la force publique chargé à l'avenir de suivre de près un quartier qui lui sera confié un peu comme son "territoire", devrait contribuer à renouer les liens entre les forces de l'ordre et les citoyens.

En conclusion, on peut se demander comment, avec nos petits moyens luxembourgeois, il a été possible de réussir certaines performances! Les prisons sont pleines, la plupart des hold-ups élucidés, la justice ne suit plus le rythme de la police, il y a chaque jour de nouveaux inculpés. (Jusqu'à 80% des cambriolages de banques sont élucidés!) Voilà pourquoi, c'est encore avec optimisme que nous regardons vers l'avenir tout en espérant qu'il en restera ainsi.

Monsieur *Marc FISCHBACH*, Ministre de la Force Publique, souligne alors la bonne collaboration entre deux corps différents qui ont à remplir les mêmes missions, mais dont les attributions tiennent compte des différences géographiques. Ainsi est-ce une des raisons majeures pour lesquelles, selon lui, une fusion n'est pas possible, mais une collaboration plus étroite encore sur le plan de la gestion du personnel ainsi que sur le plan opérationnel et sur le plan des services techniques serait souhaitable par une meilleure standardisation du matériel et des équipements.

C'est ainsi que l'on pourrait mieux prévoir un programme pluri-annuel et opérer une meilleure anticipation pour les années à venir.

L'introduction des "flotiers" contribuera certainement à remettre en contact les agents de la force publique et la population et à renforcer celui-ci. Vu leur présence journalière et habituelle dans un quartier, ils pourraient mieux conseiller ces habitants et exercer une surveillance accrue. Bien sûr cette nouveauté aura des répercussions sur les programmes de formation des futurs agents, un problème actuellement à l'étude.

C'est alors à M. *Jean GUERIN* que s'adresse notre modérateur: Quelle est l'attitude des banques face aux agressions? Comment s'organisent-elles? Existe-t-il un catalogue-mode d'emploi des attaques de banques? *Jean GUERIN* dresse un bref historique pour mieux nous présenter le développement de la criminalité dans les banques, attaques proprement dites et crimes "en col blanc", plus dangereux peut-être, à longue échéance, parce que souvent organisés sur un plan international et souvent orchestrés politiquement. Au début des années 60, les instituts bancaires, alertés par la criminalité croissante dans les pays avoisinants, ont commencé à prendre les premières mesures en introduisant p.ex. le verre blindé protégeant les caissiers. Mais ces mesures ont eu pour effet d'accroître le risque des autres employés et

des clients. Du reste, ce risque s'est déplacé ces derniers temps sur les sociétés de transport de fonds.

Mais quelles sont les causes de cette criminalité? Sans qu'on puisse être exhaustif, plusieurs causes peuvent être retenues: le bien-être croissant qui crée de nouveaux besoins (produits de luxe, loisirs, etc.); crise économique latente; brassage des populations avec leurs moeurs propres; dégringolade des valeurs morales; minimisation des responsabilités de l'individu; banalisation des débits.

Face aux agressions, les parades comprennent deux volets: d'une part, la prévention; les mesures prises en étroite collaboration avec la gendarmerie et la police s'avèrent très fructueuses. D'autre part, la répression - interventions et sanctions -. M. GUERIN pense qu'un des meilleurs moyens de prévention reste une bonne répression. Il se félicite aussi de la qualité du personnel rencontré au sein de la gendarmerie et de la police ainsi que de la collaboration avec le gouvernement qui permet d'élargir une sécurité internationale qui s'avérerait insuffisante.

L'inquiétude du Ministre FISCHBACH devant la prolifération des agences bancaires et leur accès facile aux clients (les sièges sont bien protégés contrairement à certaines agences) est réfutée par la rentabilisation, le gain de temps et les aises des clients.

Au procureur Camille WAMPACH d'esquisser et de commenter brièvement la fonction de la justice par rapport à la sécurité. Elle intervient dans un deuxième temps, après que la force publique a fait le travail préparatoire. Une triple mission consiste à constater et à établir les crimes, à chercher leurs auteurs et à les punir, mais aussi à les resocialiser, mission au cours de laquelle gendarmerie, police et sûreté agissent en tant que collaborateurs du procureur d'Etat et dont l'orateur ne peut que louer l'engagement.

Certes, ces derniers temps, les jugements ont tendance à être plus sévères. Mais vu que sur la liste "d'attente" figurent environ 90 condamnés, il s'avère urgent de disposer des 30 cellules actuellement en construction à Givenich. L'incarcération des condamnés à de légères peines est suspendue pour le moment. Du reste, la cohabitation de ces gens-là avec des criminels à dossier chargé n'est pas favorable à un travail de resocialisation. Pourtant l'expérience du "congé pénal", qui permet aux détenus condamnés à des peines légères, de regagner leurs foyers familiaux pendant les weekends, augmentent leurs chances de retrouver le bon chemin.

Alain WAGNER, de l'Institut de Défense Sociale, se situe de l'autre côté de la barrière, puisque, en tant que psychologue, il se met dans la peau des détenus. Il caractérise pour nous la prison de Schrassig, bâtie pour 250 hommes et 20 femmes, mais qui compte actuellement entre 310 et 315 occupants; d'où la saturation des postes de travail, l'occupation permanente des cellules par certains, d'où un grand nombre de prisonniers très "chargés". Les cellules conçues pour un seul prisonnier, sont souvent occupées par deux détenus. Vu le manque de surveillants, les prisonniers doivent souvent garder leurs cellules et ne peuvent prendre part aux différentes activités. Il y a danger de rébellion. En plus, avec 30 à 40% d'étrangers, (21 nations sont représentées) souvent incarcérés pour trafic de drogue, les surveillants sont souvent dépassés et s'inquiètent beaucoup.

Camille DIMMER nous présente divers aspects techniques de la sécurité préventive électronique. Il avoue d'emblée que des limites sont inévitablement posées quant à la protection de bâtiments publics, d'indus-

tries, de grandes installations, comme un barrage, par exemple, même si, pouvant profiter au départ de barrières de protection naturelles, on a recours aux grands systèmes (exemples: ceintures de microondes, caméras, etc.)

Le citoyen, lui, a également à sa disposition un large éventail de systèmes de sécurité (alarmes électroniques, contacts magnétiques, infra-rouges, sirènes). Et Monsieur *DIMMER*, de conclure, que la sécurité est toujours un compromis entre le prix que l'on veut bien payer et le degré de sécurité qu'on obtient en échange.

Le Ministre *FISCHBACH* insiste sur le fait qu'il serait souhaitable dans ce contexte, de délimiter plus clairement les responsabilités des forces de l'ordre face aux firmes de surveillance. Et de conclure, en élargissant son propos, qu'il ne suffit plus à l'heure actuelle d'engager de nombreux effectifs, mais qu'il faut les engager selon de nouveaux critères, en les axant directement sur des missions spéciales et ici l'important reste la formation pratique!

Et le Ministre convient que devant l'impossibilité de recruter assez de gens par la voie traditionnelle (formation de 3 années d'éducation militaire, générale et technique), de nouvelles possibilités de recrutement doivent être recherchées en vue d'une réorganisation.

La salle pose différentes questions relatives à la nouvelle formation, à la réorganisation de la force publique et à un nouvel aménagement de la carrière.

Le Docteur *MERSCH* remercie et les participants et l'auditoire pour l'attention prêtée et de parodier Churchill qui disait: "... qu'est-ce que la démocratie?... c'est ... quand on sonne à six heures du matin, qu'on sache que c'est le laitier!"



L'Athénée dans la tourmente révolutionnaire de 1830.

Dans le cadre de nos retours sur l'histoire de l'Athénée, les textes élaborés dans les bureaux de la Régence de la Ville de Luxembourg (*1) ont suscité notre intérêt. Ces textes sont en relation avec la situation de l'Athénée au cours des années 30 du siècle passé, une période particulièrement agitée dans l'histoire de notre pays. A la différence du texte précédemment publié (cf. bulletin n°6), celui que nous allons commenter dans la suite n'a aucun rapport avec les problèmes de langues opposant ville et gouvernement au cours de la deuxième partie de ladite décennie.

En effet, nous allons nous pencher sur un point de l'ordre du jour de la séance du Conseil de Régence du 11 décembre 1830: le budget de l'Athénée pour 1831, première année subissant les effets de la Révolution Belge. Ce sera pour nous l'occasion de faire la connaissance de certains personnages liés à l'Athénée; nous les présenterons dans la suite de façon plus détaillée.

Voici donc qu'une nouvelle fois le secrétaire de la Régence de la Ville de Luxembourg SCHROBILGEN, sans avoir l'intention de faire oeuvre d'historien, motive les décisions à prendre par la mention de faits politiques. La prudence dans le choix des termes est sans doute dictée par sa conviction orangiste, c'est-à-dire son attachement au Roi GUILLAUME. C'est que le tout se joue sur toile de fond révolutionnaire.

Que l'on se rappelle quelques dates pour camper le décor:

L'année 1830, d'après P.J. MULLER, n'avait pas si mal commencé pour la Ville de Luxembourg qui avait pu entrer en possession du bâtiment de la Congrégation dans le but d'y installer ses classes d'enseignement primaire. Plus important même pour le prestige de l'administration: le 15 juillet de cette année-là fut posée la première pierre du nouvel Hôtel de Ville par le bourgmestre François SCHEFFER: la Ville, dépossédée à l'époque du Département des Forêts de son siège, l'actuel Palais Grand-Ducal, allait enfin pouvoir mettre un terme à ses pérégrinations et disposer d'une construction représentative.

A peine 15 jours après ladite cérémonie à Luxembourg, éclata à Paris la Révolution de Juillet (27/29 juillet) qui devait balayer la monarchie des Bourbons. Un mois plus tard, ce sera au tour de Bruxelles de se révolter (25/ 26 août). Le Grand-Duché, on le sait, ne fut pas épargné et même l'Athénée se ressentit des aléas politiques.

Une semaine à peine avant les événements de Bruxelles, le 19 août 1830, eut lieu la distribution des prix à l'Athénée, en présence des autorités hollandaises et prussiennes ainsi que du monde officiel luxembourgeois. Rétrospectivement on ne peut que retenir son souffle en lisant le discours officiel du professeur de la classe de philosophie, Yves-Hippolyte BARREAU qui s'était proposé comme thème : "l'influence de l'Exemple" . L'extrait reproduit ci-après montre quelle était l'importance des aspirations à de plus grandes libertés et combien était proche le jour où ferait explosion ce besoin de libération:

(*1) Sous le régime hollandais, il y avait une législation différente pour les villes et pour les communes du "plat pays". Dans les villes, le pouvoir était exercé par des "Régences".



Yves Hippolyte Barreau.

Parcourez, Messieurs, l'histoire de tous les peuples, et vous verrez que l'exemple a été le signal de toutes les révolutions qui ont changé la face des sociétés. Le guerrier qui meurt pour la gloire de la patrie, le citoyen qui se sacrifie pour la défense des libertés publiques, laissent dans l'esprit des hommes une impression bien plus profonde que des préceptes de vertus civiles ou le dévouement militaire. Leur exemple ne s'éteint pas avec eux. C'est une voix toute-puissante qui s'élève encore du fond même de la tombe pour retentir dans tous les coeurs généreux...

Voyez les Romains accablés d'un joug odieux soupirer en secret vers la liberté! Isolés par la défiance et par la crainte, ils ne sentent que leur faiblesse et leur désespoir. Il faut un signal qui réunisse toutes les passions et fasse soupçonner à chacun le nombre de ses généreux complices. Il faut un chef à la multitude qui ne fait rien d'elle-même et imite toujours avec fureur. Qui donnera ce signal? Où est ce chef, sans lequel Rome ne peut cesser d'être esclave? Brutus paraît. Chacun, entraîné malgré lui, oublie sa propre impuissance et croit se sentir la force de tous les autres. Ce n'est plus qu'un esprit, qu'un courage! Le peuple se lève comme un seul homme. La tyrannie expire et la liberté est conquise!

Jeunes Belges qui m'écoutez! Au moment où l'amour de la patrie s'éveille avec tant de force dans les coeurs de tous les peuples, n'êtes-vous pas animés de la même ardeur? Il faut avant tout vous pénétrer du sentiment de votre existence nationale et ce sentiment fera naître en vous toutes les qualités de bon citoyen. Vous sentirez alors le besoin de défendre votre indépendance contre les attaques des ennemis du dedans et du dehors, pour rendre votre patrie respectable aux yeux des peuples...

(*2)

Il est très intéressant de relever que le directeur de l'Athénée MULLER et deux de ses professeurs, Valentin TRAUSCH et Yves-Hippolyte BARREAU, ainsi que SCHROBILGEN, se retrouveront par après parmi les champions de la cause orangiste. Ainsi BARREAU et SCHROBILGEN étaient les rédacteurs du *JOURNAL de la VILLE et du PAYS de LUXEMBOURG*, journal de propagande des idées orangistes et subventionné par le Roi Guillaume. Certes, en cette première phase d'échauffement des passions révolutionnaires, les deux rédacteurs favorisaient les idées de la dissidence, mais deux mois plus tard, ils firent volte-face et se rangèrent dans le camp orangiste. Albert CALMES relève dans leur journal un *"vaillant opportunisme et une versatilité intéressée"*. Pour une esquisse du personnage de SCHROBILGEN, voir annexe (1). BARREAU restera professeur jusqu'en 1850.

(*2) Marcel NOPPENY. A Luxembourg autrefois IV.

Après cette courte digression, revenons à notre propos, le texte de SCHROBILGEN, extrait de la séance du Conseil de Régence en date du 11 décembre 1830:

Instruction publique

Article 64. Frais relatifs aux Collèges royaux.....4250 .-

(rem.) la députation a porté cet art.64, à 6000 flor sauf l'arrêté définitif du Gouvernement

D'après la délibération ci-après transcrite, qui tend à régler le budget particulier de l'athénée pour l'exercice 1831;

Le Conseil, vu le budget des recettes et dépenses présenté par le bureau d'administration de l'athénée, pour l'exercice 1831;

Considérant que les professeurs des cours de chimie et d'histoire naturelle, et de géographie et d'histoire, se sont retirés de l'établissement et ont laissé ces cours vacans depuis le commencement du dernier trimestre de la présente année; que les mêmes cours ne seront pas remplis par des professeurs en titre, en 1831;

Il faut savourer ce texte, notamment pour le choix modéré du vocabulaire, pourtant il s'agissait d'un acte perfide aux yeux des fidèles du Roi GUILLAUME: d'une désertion pure et simple pour tout dire. Or SCHROBILGEN se contente de constater que les professeurs "se sont retirés".

La personnalité de ces transfuges nous a intrigués; la réponse nous est fournie par Albert CALMES: (*3)

Quant à la description de leur personnalité, nous nous permettons de reproduire en extraits le chapitre qui leur est consacré par Auguste NEYEN.
(cf Annexe 2)

Revenons maintenant à la délibération du Conseil de Régence de la Ville de Luxembourg pour voir quelles étaient les conséquences de ces défections sur l'organisation scolaire à l'Athénée:

*que celui de la chimie (*4) ne peut être fréquenté que pour un si faible nombre d'élèves qu'il n'y aura aucun inconvénient à le tenir provisoirement suspendu; que celui d'histoire et de géographie sera remplacé convenablement par les leçons des autres professeurs dans leurs classes respectives;*

*et que par conséquent les crédits de 800 flr et de 850 flr affectés par le passé aux dits cours peuvent disparaître du budget de 1831; (*5)*

(*3) Le nombre des fonctionnaires qui, ayant fait défection, quittèrent la ville de Luxembourg est assez considérable: 52. Parmi eux des chefs d'administration et des fonctionnaires,...des juges,... des avocats et avoués,...et les frères Derote, professeurs à l'Athénée, originaires de Liège, et dont l'un, Philippe, publia le 30 octobre 1830, sous les auspices de la Réunion patriotique du Grand-Duché à Arlon, une réponse à la proclamation de Willmar du 6 octobre intitulée " De la situation politique du Grand-Duché de Luxembourg".

que le crédit du mobilier des classes peut être supprimé, tant à raison du bon état actuel de ce mobilier que par la possibilité de pourvoir aux légères dépenses qui en résulteraient sur le fond ordinaire des bâtiments communaux du budget de la ville;

que par suite de la suppression des crédits aux deux cours ci-dessus rappelés, ceux de 260 flr, de 100 flr, de 23 flr et de 150 flr doivent être retranchés des sommes se rapportant à l'acquisition d'instruments de physique, à la préparation du local du cabinet d'histoire naturelle, au traitement de l'aide du professeur de chimie, et à l'achat d'instruments et de substances chimiques;

que la somme demandée pour frais de secrétariat paraît exagérée, en ce que ces frais se rapportent à quelques légères dépenses pour impression et menu matériel de bureau; que ces dépenses peuvent être converties sur le crédit des frais d'administration de la ville et ordonnées états, au moyen d'une allocation de flr 50, ajoutée au crédit ordinaire des dits frais d'administration.

Considérant que la diminution des ressources financières de la ville exige impérieusement l'introduction de la plus sévère économie dans toutes les parties du service municipal qui en sont susceptibles;

Arrête:

1.

Le chapitre des Dépenses, au budget de l'athénée de 1831, est arrêté à la somme de 4250 florins, lesquels sont portés en dépense au budget de la ville, dudit exercice.

2.

Le présent sera soumis à l'approbation du Gouvernement.

(LU III 02.4 pp 80 et 81)

Il ne faut pas perdre de vue que la Ville de Luxembourg était coupée du reste du territoire luxembourgeois, ce qui veut dire que toutes les marchandises entrant ou sortant de la ville étaient soumises aux taxes levées par les Belges. Le commerce était sérieusement perturbé, ce qui se répercutait sur les ressources financières de la ville. Celle-là allait même jusqu'à demander un emprunt au Roi pour pouvoir continuer et terminer la construction de l'Hôtel de Ville. Ainsi p.ex. elle ne pouvait même plus toucher le bénéfice des coupes de bois dans ses forêts municipales du Baumbusch, celles-ci étant en territoire "belge".

Même la possibilité d'augmenter leur revenu en hébergeant des étudiants était enlevée à bon nombre de familles de la ville; mais lisons plutôt dans le journal "officiel" d'époque (Journal de la Ville...) qui affiche évidemment l'optimisme:

Luxembourg, le 13 octobre 1830. - Les cours de l'Athénée sont en pleine activité depuis le 6 de ce mois. Cent soixante élèves sont inscrits mais beaucoup de jeunes gens que la crainte de l'état de siège a engagés à

*rester chez leurs parents, s'empresseront sans doute de se présenter puis-que les relations de la ville sont maintenues sur le pied de paix. (*6)*

Dans le rapport du directeur MULLER en date du 15 août 1922, il est question d'un effectif moyen par classe de 60 à 100 élèves. Donc on pourrait situer la population de l'Athénée à environ 600 élèves par temps normal. La plume du "Journal" est par conséquent bien optimiste. Et de lire Marcel NOPPENNEY:

*Toutefois, cette année 1830,...fut néfaste pour l'Athénée de Luxembourg et pour l'enseignement dans notre pays. On vit à la rentrée, d'all-leurs retardée, diminuer le nombre des élèves; on constate la désertion de plusieurs professeurs, notamment les frères Derote, et la tendance des meilleurs éléments jeunes à rallier la cause belge et la Belgique. (*6)*

En effet, les enquêtes effectuées sur d'anciens élèves de l'Athénée sont révélatrices: on en retrouve beaucoup en Belgique. Toutes les menaces à leur égard n'empêcheront pas les meilleurs éléments de s'expatrier, ne fut-ce que pour pouvoir donner des leçons privées afin d'arrondir leur argent de poche!

Fernand G. EMMEL/Gilbert MAURER

(*4) Lors des débats budgétaires de la Ville de Luxembourg, les 12 et 13 décembre 1933, le Conseil de Régence devait marquer son désaccord avec le budget de l'Athénée tel qu'il lui avait été présenté par le bureau d'administration et en même temps il réclamait le rétablissement du cours de chimie. Nous lisons à ce propos:

...Considérant que le Cours de Chimie est d'une importance incontestable; que beaucoup de jeunes gens sont venus fréquenter l'athénée de la ville dans l'espoir de profiter des leçons d'un professeur de Chimie;

Considérant que si la nécessité de cette chaire ne permet pas d'en ajourner la réintégration, et que s'il est conforme aux ressources actuelles de la ville d'y pourvoir, il n'est pas moins important de donner à cette branche d'instruction l'assiette et le développement qui sont indispensables pour le rendre profitable à la jeunesse de notre pays;

Considérant que pour atteindre ce but, il y a lieu de demander au Gouvernement la nomination définitive d'un professeur de chimie et que cette chaire soit l'objet d'un concours;...

Si la Régence reconnaissait par conséquent la nécessité de dépenses accrues pour l'enseignement des sciences, elle ne pouvait accepter le montant, trop élevé à ses yeux, prévu pour les frais de secrétariat.

A en croire la plaquette éditée pour le 350^e anniversaire de l'Athénée en 1953, un titulaire ne fut trouvé qu'en 1837 en la personne du professeur *Pierre-Jean-Jacques van KERCKHOFF*, né en 1813 à Rotterdam et décédé en 1876 à Utrecht. Il devait rester 11 ans à l'Athénée pour y enseigner la chimie, les sciences naturelles ainsi que la mécanique appliquée. Ce fut en 1848 en effet, qu'il fut nommé professeur à l'Université de Groningue.

(*5) Ainsi donc l'enseignement en souffrait évidemment!

Pour la ville, l'affaire n'était pas à vrai dire une aubaine. Cependant ce "retrait" permettait d'envisager une certaine économie au budget que le Gouvernement n'acceptait apparemment pas. (Cf. l'annotation au début du budget) Il s'agissait en effet de voir comment on pourrait à la fois faire des économies et redistribuer les crédits.

(*6) Marcel NOPPENY. A Luxembourg autrefois IV.

sur le contexte historique voir:

1- Albert et Christian CALMES. *Histoire contemporaine etc.*

2- P.J. MULLER. *Tatsachen aus der Geschichte des Lux. Landes.*

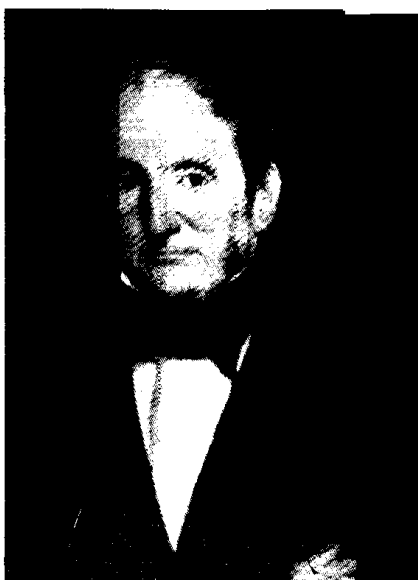


40 ans après



De gauche à droite: Nicki, Schroeder, Wiltgen, Kneip, Ziegler de Ziegleck, Etienne, Kuentgen, Colombo, Diederich Gaston, Bemtgen, Gonner, Klein, Ripp, Luck, Kasel, Wampach, Alesch, Jacqué

(Photo: Jean Weyrich Luxembourg)



Annexe 1

Pour mieux situer les textes élaborés dans les bureaux de la Régence, il paraît utile de décrire brièvement le personnage qui en assurait la rédaction: le secrétaire SCHROBILGEN.

Mathieu-Lambert Schrobilgen est né le 20 septembre 1789 à 16 h. à Luxembourg-Grund comme fils de l'aubergiste très estimé Nicolas (Michel) Schrobilgen et de Anne-Barbe Hastert. Ils tenaient auberge rue de la Concorde (N°13 et 15, rue Chimay), puis vers la fin du siècle, ils transportèrent leurs pénates, en l'espèce le "Café Français", au 10 de la rue de l'Eau; plus tard "Hôtel de Luxembourg", aujourd'hui "Palais de Chine".

Carrière professionnelle:

Le jeune Schrobilgen fit ses premières études sous la conduite de son oncle, Fr. BOLY, ex-bénédictin de l'abbaye de Münster et d'un jésuite. Après un passage d'une année au collège de Châlons-sur-Marne à l'âge de 12 ans, on le trouve de 1804 à 1807 au lycée de Metz. M. NOPPENY le croit pour quelque temps élève du "Prytanée français", installé sous la République et l'Empire dans les bâtiments du collège, plus tard Lycée Louis-le-Grand. Toujours est-il qu'en 1807, il est inscrit comme élève de droit à l'université de Paris, qu'il quitta licencié en droit en 1811. Selon Charles ARENDT, il aurait passé aussi un certain temps à l'université de Strasbourg.

Le 24 août 1811, il est licencié en droit et s'inscrit en octobre au tableau des avocats près du tribunal de Luxembourg. Il installe son étude dans une maison située dans la grand'rue. Ayant été partisan du clan français, il changea d'opinion après la chute de NAPOLEON et se mit au service de GUILLAUME I^{er}.

Le 24.8.1815, il devint chef de bureau de la Commission de Gouvernement.

Le 24.8.1817, il assumait les fonctions de chef de division pour les affaires militaires au traitement de 1200 florins, fonction qu'il quitta le 31.12.1820.

En 1817, il s'adressa au ministre de la Justice en Hollande par le truchement du Gouverneur J.G.Z. WILLMAR pour obtenir la dispense (illégal évidemment) de l'incompatibilité de la qualité de fonctionnaire provincial avec l'exercice de la profession d'avocat.

Le 29.11.1820, Schrobilgen devint receveur de la ville de Luxembourg au traitement de 600 fl.

En 1821, il fut nommé secrétaire du collège des régents de la maison de sûreté (de la prison) au traitement de 600 fl.

En 1824, il quitta l'administration provinciale pour occuper la fonction de secrétaire de la ville de Luxembourg au traitement de 1000 fl. Jamais encore les deux fonctions, celle de receveur et celle de secrétaire, ne furent exercées par une même personne; d'ailleurs le cumul de ces deux charges était interdit par la loi, mais une dispense royale de 1826 leva cet obstacle.

En 1826, il devint encore rédacteur en chef du "Journal de Luxembourg" créé le 1^{er} juillet, au traitement de 1000 florins.

En 1830, Schrobilgen touchait donc deux traitements communaux et un traitement d'Etat en dehors de ses honoraires d'avocat et de journaliste. *(Les traitements des professeurs DEROTE n'étaient que de 800 flr respectivement de 850 flr, comme on peut le lire dans le budget cité plus haut)* Jules MERSCH écrira que vers 1850: "ses revenus qui s'élevaient à environ 5000 florins par an furent donc amoindris et, plus encore que pour le passé, Schrobilgen connut des moments de cuisante gêne." Que le lecteur se fasse donc sa propre opinion!

Le 15 avril 1831, il devint en sus juge à la Cour supérieure de justice de Luxembourg, fonctions non rémunérées en général, mais Schrobilgen arriva en 1836 à se faire indemniser par 400 florins.

En 1839/1840, Schrobilgen dut quitter ce dernier poste suite à une réorganisation de la Cour supérieure, mais en échange, il devint greffier au même organisme.

En 1850, il démissionna de ses fonctions de secrétaire communal, gardant toutefois ses fonctions de greffier jusqu'en 1867. (Depuis 1837, il n'assumait plus les fonctions de receveur communal)

A partir de 1867 jusqu'à 1869, il fit un séjour en Angleterre auprès de son gendre, pour n'aller s'installer qu'à partir du 4 mai 1869 pour quelques mois à Paris auprès de sa fille. Fin 1869, il fut de retour à Luxembourg pour quelques mois encore avant de s'installer à Diekirch en avril 1870. Le 1^{er} mai 1877, il changea pour la dernière fois son lieu de séjour; il s'établit à Echternach. Là il mourut, âgé de 94 ans, le 27 novembre 1883.

Activités diverses:

Dans sa longue vie, Schrobilgen avait été très actif et ce dans bien des domaines. A commencer par son adhésion à la Loge de Luxembourg, le 8.8.1818, qui lui a servi certainement de tremplin à toutes ses activités futures. Là, il rencontrait des hommes comme GELLE, le Général GOEDECKE, les frères Charles et Norbert METZ, le clan PESCATORE, le bourgmestre SCHEFFER ... Le 27.4.1818, la "Société littéraire" - dont Schrobilgen était un des animateurs - fut constituée comme société civile de la Loge.

De 1817 à 1819, il fut membre de la société d'encouragement pour la propagation de l'instruction primaire: Schrobilgen fut l'un des membres-fondateurs et il assura la charge de secrétaire conjointement avec deux autres. Il fut, selon Marcel NOPPENNEY, l'animateur de l'école-modèle; elle était l'oeuvre de l'initiative privée. (L'école-modèle formait des instituteurs pendant les périodes de vacances, se tenait dans les locaux de l'Athénée et était animée bénévolement par des professeurs de l'Athénée.)

En octobre 1821, il fut l'instigateur de la création de la Société d'art dramatique.

Le 1^{er} juillet 1826, lorsque J. LAMORT sortit le "Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg", journal en langue française, à la place des "Wochenblätter", rédigés en allemand, il s'assura le concours de Schrobilgen et du professeur Y.H. BARREAU comme rédacteurs. D'abord hebdomadaire, le journal paraissait deux fois par semaine après le 1.7.1827. Les deux hommes continuèrent leurs fonctions de journalistes lorsque parut "Le Courrier du G.D. de Lux.", financé par Norbert METZ. Il remplaçait le "Journal".

En 1826, Schrobilgen contribua à la constitution du Cercle littéraire (successeur de la société littéraire de Luxembourg, constituée le 27 avril 1818, mais dissoute par après), dont étaient encore membres le bourgmestre SCHEFFER comme président ainsi que WILLMAR, de la FONTAINE, etc.

Dans le contexte qui nous intéresse le plus, il ne faut pas perdre de vue, que Schrobilgen était membre, et, temporairement, le secrétaire du bureau d'administration de l'Athénée. Ainsi ses rapports budgétaires concernant l'Athénée sont d'un intérêt particulier. Il est curieux de noter que là encore Schrobilgen fait partie des deux camps antagonistes: membre du bureau de l'Athénée d'une part et secrétaire de la Régence d'autre part.

Le profil de Schrobilgen est bien complexe, car comment comprendre l'intervention du ministre de l'Intérieur hollandais auprès du Gouverneur WILLMAR pour placer sous censure ou interdire tout simplement la parution du "Journal" suite à une série d'articles favorables à la Révolution Belge et fustigeant les agissements hollandais dans les domaines des impôts et des engagements des fonctionnaires au Luxembourg? Même la démission de ses fonctions de secrétaire de la ville était suggérée! D'ailleurs en 1828 déjà, de concert avec les avocats THORN, NOTHUMB, Charles METZ et d'autres, Schrobilgen avait publié une déclaration réclamant la liberté de la presse. Est-ce que ces manoeuvres n'étaient que d'habiles machinations de chantage dictées par son opportunisme pour se procurer encore plus d'avantages personnels? "Les notes dominantes dans les opinions politiques de Schrobilgen ont été l'opportunisme et l'anticléricalisme." Telle est la caractérisation que lui donne CALMES qui cite SCHROELL dans le Journal de Diekirch: "*A quoi la serviabilité et un bas égoïsme ne peuvent-ils pas amener l'homme!*" ou encore Emmanuel SERVAIS dans l'Echo du Luxembourg: "*Le Journal de Luxembourg*" a pour tâche de mentir contre payement. Cette mission est assez vile." En effet, le journal orangiste était subventionné par le Roi et par-dessus le marché, Schrobilgen touchait encore des subventions royales personnelles imputées sur les fonds secrets du Trésor de l'Etat.

Notons encore que Schrobilgen était bon violoniste et auteur de poésies.

A relever que le 23 juillet 1838, sa fille Anna devint l'épouse du chimiste français Auguste LAURENT, qui en 1836-37 était occupé à la fabrique de porcelaine à Eich.

Sur Mathieu-Lambert Schrobilgen, voir:

- 1- ARENDT. *Portraitgalerie*
- 2- *Bibliographie lux. par Martin BLUM*
- 3- *Biographie nationale par Jules MERSCH*
- 4- Albert CALMES. *Révolution belge/etc.*
Albert et Christian CALMES. *Au fil de l'histoire (Tome III)*
- 5- Pierre GREGOIRE. *Drucker, Gazettisten und Zensoren (Tome I)*
- 6- ZETTINGER. *Les autorités municipales. Ons Hémecht 1937 (Heft IV)*

Annexe 2

DEROTE, Antoine-Constantin-Louis-Joseph, professeur, diplomate, est né en 1800, à Barmen près de Dusseldorf, en Prusse rhénane, de parents verviétois.... Après avoir fait ses études à Liège, Derote a été attaché comme professeur de troisième et de seconde latine au pensionnat de Borre-sous-Argenteau, commune du même Argenteau, au canton de Doelhem, province de Liège.

En 1821, à la suite d'un concours, il obtint la chaire des langues latine et française ainsi que celle d'histoire et de géographie en sixième à l'athénée de Luxembourg. En 1824 il échangea ces branches contre les cours de chimie et d'histoire naturelle qui ont à cette époque été introduits au nombre des branches dites académiques annexées au même établissement. Il donna en outre gratuitement, tant à l'athénée qu'à l'école-modèle (c'est à dire l'école pour instituteurs) des leçons spéciales de chimie appliquée à l'agriculture, de physique élémentaire et de minéralogie pratique.

Derote adopta les principes proclamés par la révolution belge, et quitta Luxembourg en octobre 1830....

Immédiatement après son départ de Luxembourg Derote adressa à la régence de la ville de Verviers un plan détaillé pour l'organisation d'une école industrielle et commerciale, avec un projet de règlement et divers mémoires sur la méthode d'enseigner les sciences. Le 1^{er} novembre 1830 il a été nommé directeur de cet établissement dont il avait conçu le projet. Les cours commencèrent le 25 avril 1831: il y enseignait la physique, la chimie et la minéralogie.

Le 14 août 1835, il a été promu, à Louvain, docteur en philosophie et lettres.

Il resta à Verviers jusqu'aux vacances d'automne 1840.

A Verviers il fut le créateur d'une école du soir pour les artisans-ouvriers en 1837. Ce fut encore lui qui élaborait un plan pour l'établissement d'une bibliothèque publique qui demandait la création de bourses d'études et d'apprentissage. Outre ses nombreux mémoires relatifs à l'enseignement, il s'attaqua aussi à l'organisation d'un musée des arts et de l'industrie. En 1840, il fut attaché à la direction du commerce et de l'industrie au département de l'intérieur avec le grade de chef de division et nommé membre effectif du conseil central de salubrité publique. En 1841, il fit partie du jury de l'exposition de l'industrie, en 1843 il prit part aux travaux de la commission spéciale chargée de préparer un projet de loi sur le travail des enfants et la police des ateliers. En 1845, il fut promu directeur de la division de l'industrie au ministère de l'intérieur. En 1848, DEROTE commença sa carrière consulaire qui le mena en Algérie, à Naples, au Pérou, au Chili, en Argentine où il mourut à Buenos-Ayres, le 13 janvier 1867 à l'âge de 67 ans.

Pour ce qui est de son frère, nous lisons:

DEROTE, Philippe-Auguste, professeur, frère du précédent, est né à Aix-la-Chapelle, le 29 mai 1803. Comme son aîné, Philippe-Auguste Derote appartient à la Biographie luxembourgeoise pour avoir été pendant six ans un des professeurs les plus distingués de l'Athénée de notre capitale.

Phil-Aug. Derote, après avoir fait avec les plus grands succès ses humanités au collège de Liège, fréquenta les cours de l'université de la même ville où il obtint le 23 mai 1822, à l'âge de 19 ans, le titre de candidat en philosophie et lettres.

Le 10 novembre 1824, il fut nommé professeur à l'Athénée de Luxembourg et aux cours académiques attachés à cet établissement. Il y fut chargé de l'enseignement de l'histoire générale et respectivement de l'histoire politique moderne. A l'école-modèle pour la formation d'instituteurs primaires, il donna de même les cours d'histoire aux élèves wallons.

En 1923, DEROTE s'était présenté au concours d'admission de professeur à l'Athénée pour les cours de poésie et de littérature française; mais le Français Yves-Hippolythe BARREAU sortit vainqueur et fut engagé pour lesdits cours. (Son engagement pour la cause orangiste y était certainement pour beaucoup!) Reprenons l'annonce publiée à cet effet dans les journaux de l'époque:

Le Bureau d'Administration de l'Athénée de Luxembourg prévient ceux que la chose peut concerner, que le jeudi, 11 novembre prochain, il sera, d'après l'autorisation de S. E. le Ministre de l'Instruction publique, procédé au concours ouvert pour la place de Régent de seconde ou de Poésie vacante au dit Athénée.

Les candidats qui désireront prendre part à ce concours devront s'annoncer au Bureau et déposer tous les titres qu'ils croiront pouvoir invoquer utilement. Les connaissances exigées sont celles de la langue grecque, des langues et littératures latine et française.

Qu'il soit en état d'expliquer avec intelligence les classiques appartenant à ces deux dernières langues; qu'il sache enseigner l'histoire et la géographie.

Traitement: 1000 florins, non compris les Minervales. (2)

Les leçons de DEROTE cadet ne tardèrent point à donner un essor jusqu'alors inconnu aux véritables études historiques, dépouillées d'affûlements plus ou moins hétérogènes au moyen desquels on avait jusque-là défiguré cette école de l'humanité...

Profitant avec assiduité des moments qui lui restaient entre ses leçons et la préparation des suivantes, Ph.-A. DEROTE continua ses études avec ardeur afin d'acquérir le doctorat ès lettres. L'université de Liège le lui conféra le 16 octobre 1826, après un brillant examen. Il avait composé une thèse inaugurale intitulée: *De Historiae utilitate et cum aliis doctrinis nexu*.

Les événements de Belgique pendant le mois de septembre 1830 décidèrent Derote à quitter Luxembourg, au moment même où son frère abandonnait sa chaire.

L'ardeur de son patriotisme le lançait dans le mouvement révolutionnaire auquel il s'adonna avec tous ses moyens: il servit, surtout de sa plume, ce qu'il nommait la cause de l'indépendance morale de la patrie...

Peu de temps avant la révolution, le 12 mai 1830, Ph.-A. DEROTE avait également obtenu à Liège le grade de candidat en droit.

Par arrêté du 16 décembre 1830, il fut nommé professeur extraordinaire à la faculté de droit de l'université de Gand et chargé des chaires d'histoire politique et d'économie politique. Le 5 décembre 1835, il fut attaché, comme professeur ordinaire et pour les mêmes branches, à la faculté de philosophie et lettres de la même université....

Le 23 décembre 1834, l'université de Gand conféra proprio motu à Ph.-A. DEROTE le grade de docteur en droit romain et moderne. Son diplôme porte: "*considérant les services éminents rendus à l'enseignement par Ph.-A. Derote comme professeur à la faculté de droit de l'université de Gand*", etc.

L'année suivante il fut nommé secrétaire du conseil académique. En 1838, le roi l'éleva à la dignité de recteur.

En 1843, il devint membre et secrétaire pendant plusieurs années de la commission de statistique de la Flandre orientale. En 1845, il fit partie de la commission destinée à rechercher les lacunes existant dans les institutions consacrées au soulagement et à l'amélioration du sort des classes ouvrières et indigentes du pays. En 1848, il fut promu administrateur-inspecteur de l'université de Gand, poste qu'il occupa jusqu'au jour de son décès, le 13 novembre 1863, à l'âge de 60 ans.

1- Auguste NEYEN. Biographie Luxembourgeoise III^e supplément.

2- Marcel NOPPENY. A Luxembourg, autrefois. Tome IV/page 116.



Lors de la remise des livres



50^e anniversaire de la promotion 1938

Nouvelles de l'AAA

L'assemblée générale du 13 décembre fut le digne successeur des A.G. précédentes. Retardée de deux mois pour des raisons internes, elle ne comptait pas moins de quatorze présences. Après le mot de bienvenue du président, le Directeur de l'Athénée, M. *Henri Folmer* esquissa les projets touchant la vie de l'Athénée et intéressant les Anciens. En effet, 1989 est non seulement une année anniversaire pour notre pays et ses institutions, mais elle a aussi une place de choix dans la vie de l'Athénée. Il y a vingt-cinq ans, la promotion de 1964 avait la "*chance*" d'être la première à passer les épreuves d'examen dans la salle d'examen du Nouvel Athénée. Cette salle, spécialement aménagée pour ces sortes d'*exhibitions*, a depuis perdu ces attributions et a été reconvertie en d'*ordinaires* salles de classe, vu le nombre grandissant des élèves et la pénurie de salles.

Donc le Nouvel Athénée fêtera ses 25 ans! Quel âge déjà! Oui, toutes ces longues années ont laissé leur empreinte sur ce bâtiment. Du reste, on le constate très bien, à le comparer avec l'Ancien Athénée, vieux de presque 400 ans! Les temps d'aujourd'hui ..., eine kurzlebige Zeit!

25 ans. On pourrait peut-être profiter de toutes les manifestations de cette année pour inaugurer enfin le Nouvel Athénée. Une fête de plus ... en perspective!

Au lieu de caresser des pensées spéculatives, revenons plutôt à l'activité de notre association au cours de l'année écoulée.

- 27 janvier : Conférence et projection de diapositives sur le trekking en Amérique du Sud, présentées par les professeurs de l'Athénée, MM *Jean-Paul Harpes* et *Roland Fritz*.
- 7 mai : Treppeltour et visite du Musée des Mines à Rumelange.
- 7 juin : Table Ronde "Horizon 1992" avec M. *Jean Dondelinger* comme modérateur.
- 9 juillet : Journée des Anciens avec la visite des installations de l'Abattoir Municipal sous la conduite de M. *André Kremer*
- 8 octobre : Treppeltour à Remerschen / visite des installations thermales de Mondorf-les-Bains sur proposition de M. *Guy Bernard*
- 6 décembre : Table Ronde "l'Agriculture ... un secteur économique crépusculaire ?" avec M. *Norbert Feltgen* comme modérateur.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les Anciens qui nous ont permis de réaliser ces activités.

Des activités plus "discrètes" des Anciens, retenons la remise des prix aux élèves de II^e en physique, la présence à la cérémonie de la remise des diplômes aux nouveaux bacheliers de la promotion 1988. Les Anciens ont financé une encyclopédie rendant service aux cours de morale et de religion.

Mais cette année, le plat de résistance fut sans nul doute l'action "autocollants". Commencant de manière très anodine, elle finit par créer des remous jusque dans les hautes sphères politiques! Au début se situe un concours d'affiches pour propager la lecture dans les milieux estudiantins, une idée chère au directeur-adjoint. D'autre part, l'idée d'une émission d'autocollants ayant déjà été l'objet de discussions au sein du conseil d'administration, quoi de plus naturel que de combiner les deux?

Par trois fois, les Anciens ont passé commande à l'imprimerie, tellement grand était l'engagement des élèves de l'Athénée à vendre les autocollants. Certes, quelques inélégances dans les démarches ont été relevées par la suite, inélégances inévitables dues à l'enthousiasme juvénile et à l'esprit mercantile de certains revendeurs!

Le résultat se laisse voir: 300.000 F ont été collectés, contre une dépense d'environ 65.000 F pour les Anciens.

Mais là ne s'arrête point le tour de force. La *Banque UCL*, touchée par le dévouement des élèves de l'Athénée pour l'agrandissement de leur bibliothèque scolaire, se sentait aussi une responsabilité dans le sponsoring culturel. Voilà que spontanément la *Banque UCL* doubla la mise. Et ainsi un tas de livres, que dis-je, une montagne de livres trouvait le chemin de l'Athénée. Une sympathique remise symbolique des livres réunissait aussi bien les honorables donateurs (une délégation de la *Banque UCL* dont le directeur, M. Josef SIMMET, des représentants des Anciens) que l'auteur de l'autocollant, M. Nicolas NEGRETTI et son professeur d'éducation artistique, M^{lle} Marie-Paule SCHROEDER.

Le 14 décembre eut lieu notre traditionnelle séance d'information aux élèves des classes supérieures. Cinq ateliers ont été proposés, notamment par des représentants des groupes industriels (*ARBED*, *GOODYEAR*, *DUPONT de NEMOURS*), du secteur bancaire, des médias (presse écrite et parlée), des professions médicales et paramédicales ainsi que des professions d'ingénieur, d'informaticien et d'architecte.

La composition du conseil d'administration est restée inchangée.

président	: Dr. Joseph Mersch	Kockelscheuer
vice-président	: Robert Marth	Luxembourg
secrétaire	: Gilbert Maurer	Helmdange
trésorier	: Joseph Faber	Strassen
membres	: Guy Arendt	Walferdange
	Jean Bong	Luxembourg
	Joëlle Letsch-Elsen	Bertrange
	Marcel Haas	Colmar-Berg
	Joseph Krier	Luxembourg
délégué prof.	: Jean-Pierre Wolff	Luxembourg
réviseurs	: Max Gremling	Luxembourg
	Georges Margue	Luxembourg
adresse postale	B.P. 742 L-2017	Luxembourg
	CCP 75888-34	

Nous espérons que cette année la participation de nos membres aux différentes manifestations sera plus soutenue. Leur présence sera pour nous une confirmation quant aux efforts déployés pour une bonne gestion de l'association et pour l'exécution des objectifs que nous nous sommes fixés.

Il y a 25 ans

le 20 mars 1964



C'était un vendredi.

Certes, c'était le vendredi avant les vacances de Pâques, mais tout faisait penser à un jour de classe comme tant d'autres.

Pourtant on avait le coeur gros ce matin-là. Car en tant qu'élève de l'Athénée, nous franchissions le grand portail à deux battants pour la dernière fois. Après les vacances, le Nouvel Athénée au *Geesseknäppchen* nous ouvrirait ses portes en verre.

Adieu à ce grand portail massif et au petit portillon près de la loge du concierge.

Adieu à cette enceinte fermée et clôturée par de hauts murs.
Vivent les baies vitrées et les grands espaces libres!

Et pourtant ce départ...

Mais allons donc! On ne pouvait quitter ces lieux sans cérémonie d'adieux! Il fallait marquer ce départ, coûte que coûte!

Mais comment?

A travers les journaux de l'époque, nous nous permettons de revivre ces adieux.

La fermeture de l'ancien Athénée a donné lieu à une manifestation estudiantine

Grand deuil hier dans la capitale! L'Athénée grand-ducal, qui pendant 360 années a accueilli les étudiants et les étudiantes de tout le Grand-Duché, a été déchu de ses fonctions. En effet, le lundi, 6 avril, le nouvel Athénée ouvrira pour la première fois ses portes et accueillera environ 800 élèves.

Les élèves des classes supérieures, bravant les ordres du ministère, ont tenu à donner à leur déménagement un caractère officiel. Tout vêtus de noir, ils ont franchi hier matin pour la dernière fois le seuil du vénérable établissement.

A 10 heures, ils se sont rassemblés place du Théâtre pour assister à *"l'enterrement"* de l'Athénée, *"qui a eu lieu en toute intimité"*, pour employer l'expression du directeur, M. Pierre Winter.

Les membres de la *"famille éplorée"*, les étudiantes et étudiants des cours supérieurs en tête, ont suivi à travers les artères de la ville le corbillard symbolisé par un vieux banc tout en poussant de grands gémissements. Après un dernier adieu à leurs chères voisines, les élèves du pensionnat de Sainte-Sophie, les étudiants se sont rendus pour la dernière fois dans la *"cour d'honneur"* de l'ancien Athénée où, après la sonnerie aux morts et le dépôt d'une couronne (un pneu richement décoré), un élève de première, M. Jean Bour, a fait l'oraison funèbre du cher et regretté bâtiment, qui ouvrira bientôt ses portes aux étudiantes de l'Institut pédagogique. Le concierge devait être décoré, mais malheureusement on n'a pas pu lui remettre sa médaille, car trop touché par ce deuil, il n'a pas assisté à la cérémonie. D'autre part, l'orateur, très ému, fut pris d'un malaise après avoir proclamé d'une voix triste *"le deuil national"* jusqu'au 6 avril, date de la reprise des cours dans le nouvel Athénée *"dans les champs de Merl"*.

(Répu)

Das alte Athenäum wurde zu Grabe getragen.

Luxemburg .- Gestern morgen trugen die hauptstädtischen Gymnasialschüler das Athenäum zu Grabe, das nach einem arbeitsreichen Leben in einer jahrelangen, schmerzreichen Agonie, seinen klassischen Geist ausgehaucht hat.

In einem ergreifenden Leichenzug, der sich durch die winkligen und auch die geraden Verkehrsadern der tausendjährigen Festung bewegte und verkehrsstockend wirkte, wurde die schwarzgeschmückte Bahre mit einer alten Schulbank obenauf, zu Grabe getragen. Gefolgt war die Leiche von jammernden hübschen *"Witwen"* in Trauerkleidung, die sich in ihrem untröstlichen Schmerz an ihre männlichen Familienmitglieder schmiegen, alle in Frack und Zylinderhut. Hinter dem Verkehrspolizisten spielte eine Kapelle Trauerweisen, welche harmonisch die Litaneien klanguntermalte, die die Studenten hinter Prozessionsfahnen mit schwerem Herzen herunterleierten.

Die Redaktion unserer *"Zeitung"* entbietet unseren tiefgetroffenen Gymnasiasten ihr herzliches Beileid und wünscht, daß das neue Gymnasium noch lange ein Hort der unabhängigen Luxemburger studierenden Jugend bleibe.

(Zeitung)



Sic transit gloria Athenaei

Es hat sich bereits herumgesprochen, daß die Belegschaft des wegen Altersschwäche vorzeitig in den Ruhestand versetzten Athenäums nach den Osterferien endgültig ins neue Athenäum übersiedeln wird. Die Studenten nun sorgten gestern dafür, daß dieser historische Umzug nicht unbemerkt vor sich geht. Der greise "Kolléisch" erhielt ein Begräbnis I. Klasse. Gegen elf Uhr setzte sich vom Theaterplatz aus ein langer Trauerzug durch die zunehmend verkalkten Hauptarterien der Stadt in Bewegung. Vornauf, nicht zu übersehen, die Polizei. Das ist ein frommer Brauch, den wir wohl vom Ausland übernommen haben, da dort Studenten, sobald es mehrere sind, niemals ohne Polizei auszugehen pflegen (siehe Pariser Sorbonne).

Trauerfahne, dumpfer Trommelwirbel, viele medaillenschleppende Honoratioren, eigens zu diesem Zweck bestellte Klageweiber (sie machen's ja so unübertrefflich gut und verstehen es, auf Kommando zu weinen), die schwarzverhangene Lafette und darauf thronend eine alte, ausgediente Athenäumsbank mit der sinnvollen Aufschrift: "*Sic transit gloria Athenaei*"... (da möchte noch einer an der Nützlichkeit des Lateinunterrichts Zweifel hegen!) Sogar dem regnerischen Himmel verging dabei das Weinen.

Es folgten dichtgedrängt, Ellenbogen an Ellenbogen, die Leidtragenden, Gramgebeugten, Schmerzverzehrten mit Zylinder und Frack. Wahrlich eine aristokratische Heimleuchtung für die Genien des alten Athenäums. Die Professoren befanden sich diesmal unter den Zuschauern. An Ste Sophie vorbei verdoppelten sich die Klagelitanen. Dann langte der ungemein ergreifende Zug beim monumentalen Flügeltor an, das die trauernde Gemeinde mitsamt Anhängern verschlang...

Im ehrwürdigen Hofinnern, unter dem verschleierten Blick der Jahrhunderte spielte sich nun vor den Kameras der letzte Akt dieser originellen Parodie ab mit Kranzniederlegung, Grabrede, Knallfröschen und Abschiedstränen... *L'ancien Athénée est mort...Vive le nouvel Athénée!*

H.B.

(Luxemburger Wort)

Cortège insolite dans les rues de Luxembourg : drapeau noir en tête, les étudiants enterraient un vieux banc, symbole de l'ancien athénée qu'on a fermé

Avec les vacances de Pâques, les portes de l'Athénée se sont refermées pour la dernière fois sur une jeunesse turbulente. Les couloirs de la plus ancienne et de la plus vénérable école secondaire du Grand-Duché ne connaîtront plus cette animation, ces rires, ces éclats de voix qui les hantaient depuis plusieurs siècles.

Une page de son histoire est tournée.

Après les vacances de Pâques, ce sera la rentrée, mais dans le nouvel Athénée, construit dans les prés de Merl. Les élèves trouveront des salles plus spacieuses, plus ensoleillées.

C'est en 1603 que les Jésuites fondèrent ce collège qui par la suite devint Collège royal, Ecole centrale, Ecole secondaire, Collège communal, Gymnasium et enfin, en 1817, Athénée royal et, en 1839, Athénée royal grand-ducal.

Les élèves de l'Athénée ont tenu à prendre congé du vénérable bâtiment. Ils l'ont fait d'une façon originale.

Un cortège imposant s'est formé place du Théâtre et a traversé les rues de la vieille ville, drapeau noir en tête. Suivi d'un groupe, tout de noir habillé, hauts-de-forme ou melons sur la tête, cravate de noir, air de circonstance. Après ce groupe, un corbillard improvisé sur lequel était posé un vieux banc tout branlant. Les cordons du poêle tenus par des élèves en grand deuil et en hauts-de-forme. Et derrière ce corbillard, l'immense foule, attristée, la famille éplorée, chantant un "*De profundis*" pas très catholique et des litanies qui ne l'étaient pas plus. Enfin des bannières clôturaient ce cortège, conduit par des policiers en gants blancs vers l'ancien Athénée.

Mais le cortège s'arrêta au pensionnat Ste-Sophie, voisin de l'ancien Athénée, pour faire des adieux touchants aux chères voisines.

Arrivé enfin à l'Athénée, tout le monde prit congé des bancs, des salles, de la cour d'honneur.

Ici une cérémonie intime a eu lieu. Sonnerie aux morts et dépôt d'une gerbe, un vieux pneu d'auto redoré. Une oraison funèbre fut prononcée par un élève qui d'émotion se trouva mal, mais eut tout juste le temps d'annoncer un deuil national jusqu'au 6 avril, jour de la rentrée.

(Meuse 23/3/1964)



Héich geéirt Häre Professeren,
 Léif Kollegen vun VII, VI, V, IV an III, II, I...
 Homes et Dames vun den héijeren Häff,



Athenaeum ille nobile urbis, de Kolléisch, den Nuebel vun der Stad, sit de...decus Luxemburgi. Sou hun am Joer 1603 déi weis Jesuiten, eis illustre Pääp, geduecht, an hun de Kolléisch gebaut. E klengen histe... ò..historechen Iwerbleck géif eis weisen, wéi hien non solum an der grousser Letzebuerger Geschicht, etiam vero an der Universalgeschicht quasi wél é Kenkischein seng Weishét ausgestraht huet.

Vum Kolléisch iwert Collège Royal, Ecole Centrale, Collège Communal, Athénée Royal, Athénée Royal Grand-Ducal si mir zum Athénée Grand-Ducal eropgesonk.

Mä haut si mir traureg. D'Schicksal selwer konnt net anescht. An den Institut Pédagogique, section féminine, um Géssekneppchen, mecht ons seng Dären op. Dat wat onsen Ugrousspäp befristong, fällt elo hei erbar-mungslos op eis erow. Mir hun d'déif a schmerzenvoll Obligatioun, eis venerabel Bud verlossen dürfen können ze mussen.

Mat déiwem Erschrecken an entsetzter Konzternatioun hu mir déi fatal Kommunikatioun fum Här Direkter entgéint geholl.

Alea jacta est. Mir mussen eraus. Eraus aus desen kulturbeleckten Maueren, eraus aus deser plato-aristotelescher cicero-kartéisescher Idee-welt, eraus aus deser kléisterlecher, idyllecher Gebuergenhet.

Mit traueren net eleng, mat eis zu déifst getraff kreischt d'Bléi fun eiser weiblicher Jugend.

Wou ass hire Stolz an hir moralesch Stéitz?

Wou bleiwt dat männlecht Element an hirer sophistescher Welt?

Et dät ons lät, mir musse goen,
an egal wat d'Schwesteren soen,
Mir sin iech emmer treu,
wa mir och net bleiwen hei!

D'Stonn vum Addi huet geschloen, mä mir wellen net hei eraus ouni
maxima cum gratia all denen groussen Leit ze gedenken däl heiraus hätte
können erfirgoen.



*Sic perivit, sit transivit,
Athenei Gloria,
In quo nos et professores,
dormientes ac quientes
dies nostros trivimus.*

*Intra te et intra muros
crevit sapientia.
Relinquemus et dolemus
sicut veram patriam.*

*Atheneum "tanto caro"
in memoria aeterna
semper eris apud nos.*

*Eheu, eheu, eheu, nunc est
omnes semper finiendi,*

Collis Caprarum expectat nos.



THEATERGRUPP KOLLEISCH

Wenn man die Geschichte des Theaters im hauptstädtischen Athenäum genauer analysieren wollte, müßte man, genau gesehen, mit den Jesuiten anfangen. Die Gründer des "Collège de Luxembourg" pflegten die Kunst des Theaters ebenso wie das Latein oder die Theologie.

Bis heute ist das Theater ein wichtiger pädagogischer Teilaspekt im Athenäum geblieben. Nicht zuletzt der Tradition wegen werden auch jetzt noch Theaterstücke der verschiedensten Richtungen aufgeführt und von den jungen Theaterspielern des Athenäums dargestellt.

Die Arbeitsbedingungen des Schülertheaters haben sich allerdings sehr geändert, und die Methoden sind kaum noch mit denjenigen der Jesuiten zu vergleichen. Die moderne Theatergruppe des Athenäums besteht nunmehr seit etwa zwanzig Jahren. Ihre Gründung fällt fast mit der des < neuen Athenäums > (1964) zusammen. Im Verlauf der letzten Jahre kann man von einer gewissen Regelmäßigkeit im Schaffen des "Theatergrupp Kolléisch" sprechen.

Der jetzige Regisseur und Leiter der Truppe, Professor *Tom FRIOB*, versucht, mit seinen jugendlichen Schauspielern immer neue Stücke auf der Bühne zu bearbeiten und mit den dramatischen Texten zu experimentieren. 1983 spielte er mit seiner Truppe < *PASTORALE* > von *Wolfgang HILDESHEIMER*. Etwas ruhiger ging es 1984 mit *Max FRISCH*s Stück < *Biedermann und die Brandstifter* > zu, das auch auf dem ersten "Festival du Théâtre Scolaire" im Kapuzinertheater aufgeführt wurde. Dann, 1985, wurde mit fast ganz neuer Besetzung eine Adaptation des Romeo und Julia-Motivs gespielt, unter dem Titel < *Nadine & Luc* >; das Stück wurde ebenfalls im "Théâtre des Capucins" aufgeführt. Die junge Truppe erhielt gute Kritiken, nicht nur wegen ihrer Spielfähigkeit, sondern auch wegen der Bühnendisposition, die im Theaterstudio des Athenäums nicht immer einfach zu bewältigen ist. Auch das 1986 gespielte *HORVATH*-Stück < *Die Unbekannte aus der Seine* > brachte einige gute Schauspieler hervor. Die Truppe wagte 1987 ein Experiment mit dem Stück von *Philippe SOUPAULT* < *Rendez-Vous* >, einem surrealistischen Einakter. 1987 bekam der Regisseur *Tom FRIOB* den Kulturpreis des "Kulturveräin Kolléisch" für seine eigenen Leistungen und für die seiner Theaterspieler.

Für 1988-89 steht ein interessantes Projekt an, welches sich der Adaptation eines englischen Prosastückes annimmt und es in die luxemburgische Sprache übersetzt. Es handelt sich um das Buch < *The Wave* > von *Morton RHUE*, welches von einigen Unterklassen als Schullektüre bevorzugt wird. Der Autor beschreibt die authentische Geschichte eines Gymnasiallehrers, welcher mit seiner Klasse, die er im Fach Geschichte unterrichtet, ein Experiment durchführt. Er versucht mit diesem Experiment, den Schülern auf ihre Frage zu antworten, weshalb das Dritte Reich mit all seinen grausamen Methoden entstehen und vor allem auch bestehen konnte. Der Versuch des Lehrers artet aus in Manipulation und zieht folgeschwere Konsequenzen nach sich. Der Text wird von *Claude SCHMIT*, Professor am Athenäum und von *Marc HESSEL*, einem "Ancien de l'Athénée", bearbeitet. Die Regie führt *Tom FRIOB*, auch Professor am Athenäum.

Trotz der vielen Erfahrungen mit dem Theater wird das "auf-die-Bühne-bringen" im Athenäum bestimmt nicht zur Routine werden. Durch immer neue Stücke stellen sich immer neue Probleme, von denen einige sich allerdings immer wieder zwangsläufig wiederholen.

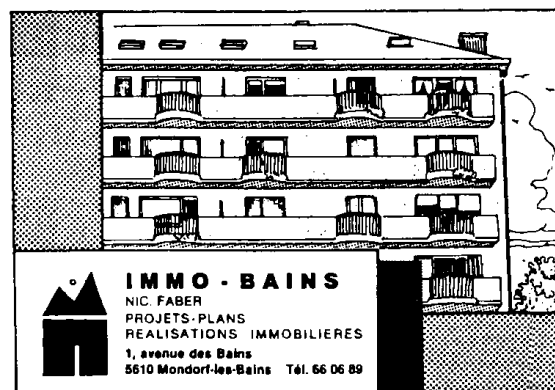
Die Theatergruppe des Athenäums hat vor allem mit den Räumlichkeiten zu kämpfen, in denen sie ihre Stücke zeigt. Das Theaterstudio gibt zwar architektonisch Anlaß zu kreativen Bühnengestaltungen, wirkt aber durch sein äußeres Gesicht eher unfreundlich. Dieser Zustand ist auch für die Zuschauer nicht besonders angenehm. Ein Anstrich wäre hier ganz bestimmt angebracht!

Aber nicht nur der Rahmen der Bühne muß stimmen, sondern auch die Bühne selbst und ihre technischen Möglichkeiten. Die Theatergruppe aus dem "Kolléisch" muß leider immer noch auf mehr oder weniger primitive und veraltete Geräte zurückgreifen, um zum Beispiel eine Geräuschkulisse einzuspielen. Ähnlich verhält es sich mit besonderen Beleuchtungseffekten, die zwar teilweise möglich wurden durch neue Scheinwerfer, aber trotzdem noch nicht ideal sind. Hier liegt der Teufel besonders im Detail.

Ein weiteres Problem des "Theatergruppe Kolléisch" ist die Werbung, die für die aufgeführten Stücke unbedingt nötig ist. Sie ist sowohl ein finanzielles wie ein personelles Problem der jugendlichen Theatergruppe. Um Plakate und Einladungen zu verteilen, sind zunächst einmal die Finanzen angesprochen, die allerdings größtenteils für Dekoration und Ähnliches verbraucht werden. Aber nicht nur das Geld spielt eine Rolle, sondern auch die kreativen Geister sind gefordert. Da die Truppe nicht über eine eigene Werbemannschaft verfügt und den Schauspielern selbst oft nur wenig Zeit bleibt, kommt die Werbung meist zu kurz. Dies spiegelt sich dann auch in den Zuschauerzahlen wieder.

Trotz dieser negativen Aspekte ist der Spaß am Theatermachen nicht verdorben. Durch Improvisation und Kreativität schafft es die Truppe um *Tom FRIOB* immer wieder, gute Stücke zu zeigen. Durch die nötige Unterstützung von verschiedenen Seiten wird sicher nicht nur die Quantität der Produktionen, sondern auch die Qualität der Vorstellungen zunehmen.

Marc HESSEL



Sports



Rapport 1987/88

Le 23 janvier 1988 la L.A.S.E.L. a fêté ses 50 ans. La séance académique a eu lieu dans la salle des fêtes de l'Athénée en présence de S.A.R. le Prince Héritier de Luxembourg Henri et de son épouse, la princesse Maria Teresa.

L'association sportive de l'Athénée avait également l'honneur d'héberger le Congrès Jubilaire de la L.A.S.E.L. dans ses locaux au mois d'octobre 1987.

Palmarès 1987/88

Pour l'ensemble des activités sportives de l'année scolaire écoulée, l'A.S. de l'A.L. s'est classée en 3^e position sur le plan national (système de pointage portant sur toutes les activités et participations).

L'A.S. de l'A.L. s'est particulièrement distinguée en VOLLEYBALL où elle a remporté 3 titres de champion L.A.S.E.L.

En ISF J.F. avec KINN Sonja, MANDER Carole, WALCH Nadine, MALLER Jeanne, MULLER Claudine, MUNHOVEN Gaby, WEYLER Diane, TAPELLA Pascale, ITURRA Nancy.

En ISF J.G. avec SINNES Gérard, HEYNEN Yves, WEIS Charles, JOST Philippe, LEYDER Paul, WEBER Gabriel, PICARD Yves, FELTEN Patrick.

En Sen.J.F. avec MALLER Claudine, LECHES Marianne, MALLER Jeanne, MUNHOVEN Gaby, FISCH Maryse, KINN Sonja, MANDER Carole
Notre équipe MINIMES a remporté le titre en Football avec
FELTEN Mike, LENTZ Manou, LINDEN Sacha, SOUMANN Christophe, STRASSER Jeff, MATHIEU Pascal, KIEFFER Tom, HEMMER Pascal, GLODT Gérard, BOURGNON Ralph, WINANDY David, BEFFORT Yves.

En CROSS-COUNTRY,

nous avons remporté le titre par équipes en Jun/Sen J.G. Au Cross De Noël, SOUMANN Christophe a gagné la course des Minimes. En Athlétisme, REMESCH Jean-Marc s'est imposé aux 1500 m Jun/Sen et PAULUS Joe a gagné le saut en hauteur Minimes.

En GYMNASTIQUE ARTISTIQUE, WEIS Manon est devenue championne de la L.A.S.E.L. et par équipes, les gymnastes féminines de l'A.L. ont remporté le Gym Open.

En BADMINTON, MAHR André a gagné le championnat de la L.A.S.E.L. et SCMITT Christian s'est imposé en cadets non-licenciés FELUBA.

En ESCRIME, NOWARA Anna a remporté le Challenge Colette Flesch au fleuret électrique et s'est adjugé aussi le Challenge Robert Krieps devant sa soeur Margaret.

En TENNIS de TABLE, CORSI Christiane est devenue championne en Minimes devant SCHMIT Nathalie.

THEVES Caroline s'est classée 2e en J/S de même que HEMMER Pascal en Minimes chez les J.G.

Au classement du Challenge de la FLTT (J.F. et J.G. combinés), l'A.L. s'est imposé.

En NATATION, SCHOMMER Jean-Jacques a remporté 3 titres, et WOLFF Franky s'est imposé une fois.

A la Journée Nationale du Sport Scolaire au complexe GEESEKNAEPPCHEN où l'A.L. a participé à la grande majorité des épreuves, l'équipe mixte SCHMITT Christian et GOEDERT Danielle s'est imposé en BADMINTON.

Pour les rencontres internationales, les élèves suivants de l'A.L. avaient été sélectionnés pour représenter la L.A.S.E.L. :

en CROSS-COUNTRY ISF	BECKER Christian
en BASKETBALL	MAAS Jean-Paul, FEIEREISEN Patrick, WAMPACH Jeff
en FOOTBALL	HANSEN Nico, JOACHIM Christian en J/S FOLSCHIED Jeff en cadets
en VOLLEYBALL	J.F. MALLER Jeanne, MANDER Carole, MULLER Claudine,
	J.G. SINNES Gérard, WEIS Charles, WEBER Gabriel
en ESCRIME	J.F. Anna et Margaret NOWARA
en GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	WEIS Manon a défendu les couleurs de la L.A.S.E.L. à la Gymnasiade de Barcelone.

Comme de coutume, les lauréats des championnats de la L.A.S.E.L. ont reçu leurs diplômes, fin octobre, lors d'une petite cérémonie qui s'est déroulée au bureau de M.le Directeur Henri Folmer.

Sur le plan interne, des championnats interclasses ont vu dans les différentes disciplines les classes victorieuses :

en VOLLEYBALL	la IBb	devant IIIDd2
en BASKETBALL	la IICc1	devant IIIDd2
en FOOTBALL	la IVD1Ff	devant 1d
en HANDBALL	la IBb	devant IIICc
en TENNIS de T.	la O3	devant IVCc1

C'est pour la 1^{ière} fois qu'une classe d'orientation (O3) a gagné un championnat interclasses à l'Athénée.

l'administrateur

Jean SCHMIT



Examen de fin d'études secondaires – session 1988

CLASSIQUE

Section latin-langues [A]

8 élèves se sont présentés

DEUTSCH Béatrice de Howald	MAERZ Alexandra de Schouweiler
DUMONT Daniel de Luxembourg	THOMA Françoise de Fentange
FISCH Maryse de Ersange	URHAUSEN Nadine de Fentange
GRETZ Carine de Dalheim	

Section latin-sciences / option mathématiques [B]

21 élèves se sont présentés

BIEVER Christian de Crauthem	MULLER Patrick de Pétange
CHRISTNACH Daniel de Leudelange	NEU Françoise de Luxembourg
DEITZ Steve de Luxembourg	RAUCHS Gaston de Luxembourg
DIEDERICH Stéphane de Luxembourg	RAUCHS GUILLAUME de Luxembourg
ERASMY Francis de Luxembourg	SAUBER Carlo de Sandweiler
GLAESENER Philippe de Luxembourg	SCHAFFNER Béatrice de Luxembourg
HARPES Paul de Luxembourg	SCHMITZ Georges de Lenningen
HEINEN Jean-Luc de Howald	TOUSSING Pascale de Hassel
LUZI Joel de Fentange	WAGNER Nathalie de Hostert
MAHR André de Helmsange	

Section latin-sciences / option sciences naturelles [C]

18 élèves se sont présentés

BAUER André de Dudelange	MAILLET Georges de Luxembourg
BRUCK Françoise de Fentange	NILLES Paul de Luxembourg
GANTENBEIN Manon de Luxembourg	SCHAFFNER Elisabeth de Senningerberg
GANTENBEIN Michèle de Fentange	SOISSON Gérard de Strassen
HILBERT Jean-Marie de Walferdange	THILL Marc de Mamer
KIRCH Viviane de Fentange	WELTER Jean-Pierre de Olm
MAILLET Eric de Hostert	WOLTER Michèle de Luxembourg

Section latin-sciences / option sciences économiques [D]

4 élèves se sont présentés

DONVEN Pia de Luxembourg	SCHMIT Monique
SCHILTZ Franz de Luxembourg	SUNNEN Marc de Bertrange

MODERNE

Section langues vivantes [A]

25 élèves se sont présentés

BAUM Jean de Hobscheid	RISCH Marielle de Kahler
EICHER Chantal de Luxembourg	RISCH Sonja de Dippach
FRANÇOIS Nadine de Bertrange	SCHROEDER Claudie de Bertrange
GERSTLAUER Mathias de Gonderange	SCHROEDER Martine de Luxembourg
HESEL Marc de Luxembourg	STROTZ Nadine de Bettembourg
HOSTERT Henri de Luxembourg	WEIERS Pascale de Bettembourg
HUBERTY Chantal de Mamer	WEYDERT Martine de Luxembourg
KOHN Marie-Lou de Hautcharage	WIRION Tom de Bertrange

Section langues vivantes-sciences / option mathématiques [B]

7 élèves se sont présentés

BECKER Isabelle de Helmdange	GENGLER Frank de Bertrange
BUTTINI Eric de Dudelange	MALLER Claudine de Luxembourg
DIEDERICH Claude de Bridel	

Section langues vivantes-sciences / option sciences naturelles [C]

12 élèves se sont présentés

DIDIER Alain de Howald	THEVES Tom de Bridel
HAG Manon de Bettembourg	THEWES Georges de Bertrange
LICKES Jean-Paul de Luxembourg	QUARING Simone
MARTH Bob de Luxembourg	

Section langues vivantes-sciences / option sciences économiques [D]

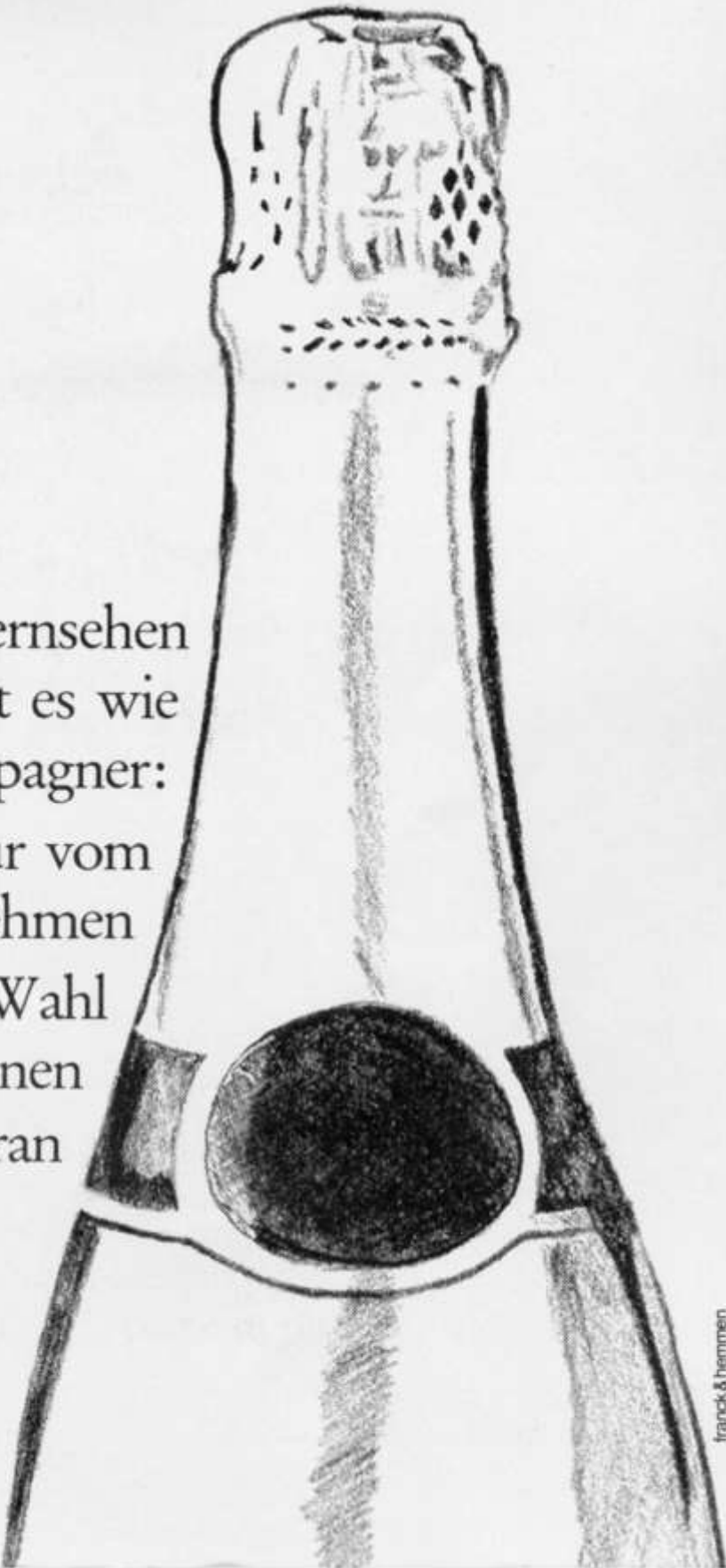
26 élèves se sont présentés

CROISE Daniel de Luxembourg	MUSMAN Pierre de Luxembourg
ESPEN Marc de Bourglinster	NEUEN Robert de Luxembourg
FERRING Jean de Luxembourg	PRIES Alain de Leudelage
GLOD Georges de Bettembourg	REUTER Gilbert de Luxembourg
GRETHEN Serge de Fentange	REUTER Luc de Luxembourg
HERMES Claude de Dippach	SCHILTZ Claude de Luxembourg
HILGER Thierry de Luxembourg	SCHMITZ Christian de Bivange
KONSBRUCK Pascale de Luxembourg	WEBER Marcel de Mondorf
LUCAS Serge de Hespérange	WILDANGER Laurence de Luxembourg

Section langues vivantes-arts/option musique [F]

6 élèves se sont présentés

BORGSMANN Anne de Bertrange	SCHARTZ Michel de Luxembourg
DIFFERDING Josiane	SCHAUL Cornélie de Scheidgen
REDING Luc de Roeser	SCHUSTER Simone de Luxembourg



Mit dem Fernsehen
ist es wie
mit Champagner:
Man soll nur vom
Besten nehmen
Die Wahl
erleichtert Ihnen
Télécran

Im Abonnement
ist Télécran
28% billiger!
Anruf genügt.
Telefon: 49 93 282



Pour mieux vous servir
nous concilions
tradition et innovation



**Banque Générale
du Luxembourg**

votre banque